

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Journée mondiale de l'obésité**

## **L'obésité infantile mérite plus d'attention du gouvernement**

---

**Montréal, le 11 octobre 2016** – À l'occasion de la Journée mondiale de l'obésité, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) rappelle que l'obésité infantile demeure alarmante au Québec et que le gouvernement doit y accorder plus d'attention. Comme le recommande aussi l'Organisation mondiale de la santé dans un [communiqué](#), la Coalition Poids demande au gouvernement du Québec d'imposer une taxe sur les boissons sucrées.

Au Québec, chez les 6 à 17 ans, 25 % sont en surpoids, dont 9 % sont obèses. « Puisque la majorité des enfants obèses le resteront à l'âge adulte, il importe d'agir rapidement pour réduire leur risque de diabète, de maladies cardiovasculaires, de cancers et de problèmes musculo-squelettiques. Les enfants sont notre avenir. Il faut investir dès maintenant dans leur santé actuelle et future », soutient Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

La Coalition Poids et ses quelque 330 partenaires attendent de pied ferme de nouvelles actions du gouvernement visant à prévenir et réduire l'obésité infantile. Des mesures qui diminueront la consommation de boissons sucrées sont notamment essentielles. « La consommation régulière de boissons sucrées est la seule pratique alimentaire constamment associée au surpoids chez les enfants. Considérant l'état actuel de la science, il est inquiétant que le gouvernement ne fasse pas plus d'efforts pour informer la population des risques associés à la consommation quotidienne de boissons sucrées », indique Mme Voyer. Boire une boisson sucrée par jour augmente de 60 % le risque d'obésité chez les enfants et de 27 % chez les adultes.

Une taxe sur ces produits non essentiels a été implantée avec succès dans plusieurs juridictions, dont la France, le Mexique et la ville de Berkeley, aux États-Unis. Le Québec a aussi le pouvoir d'instaurer celle-ci et de réinvestir les revenus en prévention : une mesure que la Coalition Poids espère voir dans la politique de prévention en santé annoncée par le gouvernement libéral. « En plus de réduire la consommation de boissons sucrées, il faut que le gouvernement investisse en prévention de façon proportionnelle à la gravité de la situation. Sans investissement adéquat, la politique de prévention ne portera pas ses fruits », conclut Mme Voyer. Rappelons qu'au Québec, les coûts associés à l'obésité des adultes seulement sont estimés à 3 milliards de dollars annuellement. Chaque dollar investi en prévention permet d'économiser 5,60 \$ sur les dépenses de soins de santé.

### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard

des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

**À propos de la Journée mondiale de l'obésité**

Devenue mondiale depuis 2015, cette journée est soulignée annuellement le 11 octobre. En 2016, la thématique à l'honneur est celle de l'obésité infantile.

Pour information : [www.obesityday.worldobesity.org/](http://www.obesityday.worldobesity.org/)

-30-

**Pour toute demande médiatique, contactez :**

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

[cvoyer@cqpp.qc.ca](mailto:cvoyer@cqpp.qc.ca)